



Département du Val d'Oise
Commune de LA FRETTE sur SEINE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
sur le COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

Séance du 3 avril 2024

Nombre de Conseillers en exercice
Nombre de Conseillers présents
Nombre de suffrages exprimés

21
14
19

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Nathalie JOLLY élue pour remplacer l'ordonnateur, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Philippe AUDEBERT, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré,

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

RESULTATS REPORTÉS	316 576,22			727 948,85	316 576,22	727 948,85
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE	1 563 192,11	2 152 236,76	5 405 553,54	5 909 067,08	6 968 745,65	8 061 303,84
TOTAUX	1 879 768,33	2 152 236,76	5 405 553,54	6 637 015,93	7 285 321,87	8 789 052,69
RÉSULTATS DE CLOTURE		272 468,43		1 231 462,39		1 503 930,82
RESTES A RÉALISER	566 500,00	250 000,00			566 500,00	250 000,00
RÉSULTATS DÉFINITIFS	44 031,57			1 231 462,39		1 187 430,82

2) Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

- 3) Vote et arrête les résultats définitifs, après que Monsieur le Maire ait quitté l'assemblée, tels que résumés ci-dessus à l'unanimité

Ont signé au registre des délibérations :

Étaient présents : Nathalie JOLLY, Claudine THIRANOS, André BOURDON, Laurence GUERNE, Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN, Bernadette VOOSSGERD, Grégory BENOIT, Christian TETARD, Alain HOUREZ, Jean DECROIX et Chimima Kossiva NEGLOKPE

Étaient régulièrement représentés :

Eliane CHIDIACK par Carole BERGER-JACOB,
Philippe BARBIER par André BOURDON,
Julia NOJAC par Claudine THIRANOS
Patrice GOSNET par Bernadette VOOSSGERD
Laurent FOHRER par Philippe BUIRON

Était absent : Bruno MELGIES

Formant la majorité des membres en exercice.

(1) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ». Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultat de l'exercice » et « résultat définitif ».



La Présidente de Séance

Nathalie JOLLY



Le Secrétaire de Séance

André BOURDON

Document communiqué en vertu de la Loi n° 2024-09-DE
Date de transmission : 16/04/2024
Date de réception : 16/04/2024